

Compte-rendu de la réunion COMMISSION RESTAURATION SCOLAIRE du 15 décembre 2015

PERSONNES PRESENTES :

Commission des Affaires Scolaires : Mr Daniel HENAFF, Mme Valérie LAMY, Madame Magalie LE ROUX.

Représentants du groupe Ansamble: Mr MOALLIC (responsable du restaurant scolaire de Meslan), Mme NEDELEC Roxane (Cuisinière affectée à Meslan).

Parents d'élèves de l'Ecole Notre-Dame : Mr Yoran FLOCH.

Parents d'élèves de l'Ecole de l'Arbre Jaune : Mme Virginie DREVAL,

Secrétaire de séance : Mme Marine RICAILLE (*DGS*).

ABSENTS EXCUSES : Mr Ange LE LAN (MAIRE), Mme Audrey ODIC-BERTHELOT (diététicienne de la société Ansamble), Mme Delphine COSPEREC (*membre de la Commission des affaires scolaires*).

ABSENTS NON EXCUSES : MME Cécile EVO (END), Mme Florence LE COQ (END), Mme Magali BROUSTAL (EAJ), Mme Marie-Claude BEYRIS (*membre de la Commission des affaires scolaires*), Mr Franck Le Pimpec (EAJ), Mr Pierre JULOU (*membre de la Commission des affaires scolaires*), MME Chantal PICARDA (*membre de la Commission des affaires scolaires*)

Ordre du Jour :

Préambule :

1. Validation des menus des 3^{ème} et 4^{ème} cycles scolaires
 2. Questions diverses
-

SYNTHESE DES POINTS ABORDES :

1- Validation des menus des 3^{ème} et 4^{ème} cycles scolaires

Les menus des 3èmes et 4èmes cycles scolaires sont validés par l'assemblée à l'issue d'un échange sur les menus proposés pour chaque jour.

3- Questions diverses

a) Mot de rappel sur les règles de bienséance à la cantine

→ Monsieur Yoran Floc'h rapporte à l'assemblée que quelques parents n'ont pas trouvé l'intérêt du mot distribué dans le cahier des enfants et portant rappel de certaines règles de bienséance à la cantine.

NB: Il avait été décidé de distribuer ce mot lors de la dernière réunion de la Commission Restauration Scolaire.

b) Le Bruit à la Cantine

→ Madame Marine Ricaille expose à l'assemblée qu'un moment de calme est désormais instauré avant le service du fromage et/ou du dessert afin de diminuer le niveau sonore à la cantine.

→ Mme Valérie Lamy estime que c'est une bonne chose qu'il y ait du calme au milieu du repas.

→ Mme Virgine Dreval ajoute que cela est bénéfique non seulement aux enfants mais aussi aux agents.

c) Les déchets alimentaires

→ Mr Daniel Hénaff annonce qu'un conteneur "jaune" a été installé auprès du restaurant scolaire.

→ Mme Roxane Nédélec expose à l'assemblée qu'elle utilise désormais le conteneur "jaune" mis à disposition du restaurant scolaire pour ses déchets plastiques et cartonnés.

→ Mr Moallic informe quant à lui l'assemblée que la campagne sur la réduction des déchets aura vraisemblablement lieu en février ou en mars.

d) Les effectifs à la cantine

→ Mme Roxane Nédélec fait état d'erreurs récurrentes concernant les effectifs d'enfants déjeunant à la cantine. En effet, elle déplore des écarts parfois conséquents entre les effectifs annoncés et les effectifs réels, ce qui perturbe le fonctionnement de la cantine notamment au niveau des quantités à prévoir.

→ Mme Virginie Dreval se propose d'en parler aux enseignants afin que ces derniers vérifient l'exactitude des effectifs renseignés le matin avant de transmettre ces données à la cantine (faire un appel par exemple). Par ailleurs, elle propose de démarquer davantage les lignes (comportant le nom des enfants) sur les feuilles de pointage afin de limiter les possibles décalages/ erreurs.

→ Mme Marine Ricaille annonce alors qu'elle va élaborer des nouvelles feuilles de pointage plus claires et plus aérées afin de limiter les erreurs.

e) Doléances d'un parent d'élève

→ Mme Marine Ricaille donne lecture à l'assemblée d'un courriel parvenu en Mairie et émanant d'un parent d'élève. Ce dernier avait quelques doléances sur le service de restauration scolaire dont notamment:

↳ Le fait que des chips aient été servis à un repas

→ Mme Roxane Nédelec s'est offensée de cette réflexion dans la mesure où elle a voulu faire plaisir aux enfants en mettant quelques chips (qui allaient se périmer) en accompagnement du gratin de chou-fleur car elle sait pertinemment que ce n'est pas un plat apprécié par tous les enfants.

→ L'assemblée lui demande de ne pas se formaliser par rapport à cette réflexion.

↳ Qu'il n'y ait pas de retour sur les comptes-rendus de réunion de la commission "Restauration Scolaire"

→ Mme Marine Ricaille énonce que l'ensemble des comptes-rendus de réunion de la commission "Restauration Scolaire" sont désormais en ligne sur le site internet de la Mairie. Par ailleurs, pour toute question ou doléance, les parents sont invités à se rapprocher de leurs délégués de parents présents à la Commission Restaurant Scolaire.

f) Augmentation du prix du repas au restaurant scolaire

→ Mme Marine Ricaille informe l'assemblée que le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le prix du repas du restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2016 et de le porter à 3.05€ (au lieu de 2.95€ jusqu'au 31/12/2015)

→ Mme Virginie Dreval suggère d'en informer les parents via les panneaux d'affichage des écoles.

→ Mme Marine Ricaille affirme qu'une information sera prévue dans le panneau d'affichage des écoles prochainement.

↳ La Commission Restauration scolaire se donne rendez-vous avant les vacances scolaires de Pâques pour une nouvelle réunion.